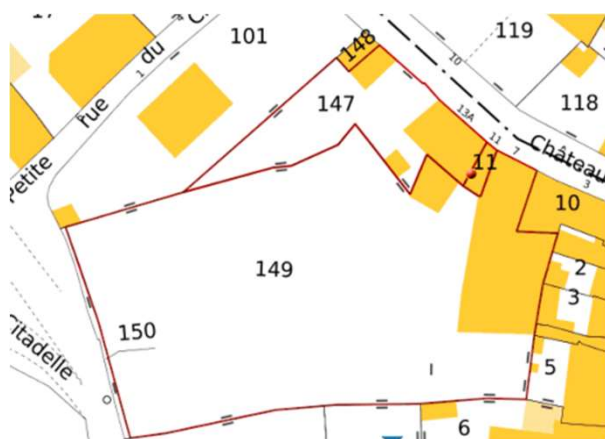


## DESCRIPTIF DU BIEN ET URBANISME



### Parcelles à la vente

Numéro maison	Section	Numéro	Superficie
11	AM	11	14 m <sup>2</sup>
13A	AM	147	342 m <sup>2</sup>
7	AM	149	1 901 m <sup>2</sup>

**2 257 m<sup>2</sup>**


Le bien est localisé en centre-ville historique de Parthenay, et intègre le PSMV.



Par ailleurs il est concernée par une servitude AC1 : localisation à moins de 500 m d'un monument historique.



 Dominante végétale à conserver

 Immeuble à conserver & restaurer

 Immeuble dont la démolition peut être demandée dans le cadre d'un projet d'aménagement

  Des modifications au bâti peuvent être imposées (récupérer Doc 6 du PSMV)

- les immeubles à conserver ne peuvent être démolis, enlevés ou altérés. Tous les projets de restauration, intérieure ou extérieure, doivent être soumis à l'accord des ABF
- Les locaux peuvent être adaptés et partiellement redistribués mais les travaux envisagés ne peuvent pas désorganiser les belles pièces et remettre en cause les éléments de décors (portes, fenêtres, cheminées, escaliers ...)
- Le zonage DV1 interdit l'exploitation du jardin autrement que pour jardins, places, lieux de promenade. Construction max autorisée : 9m<sup>2</sup>. Les sous-sol peuvent être utilisés sous réserve de ne pas empêcher le développement des végétaux en surface.

### Stationnement :

- 1 place pour 100 m<sup>2</sup> d'Hôtel
- Pas de demande pour les commerces ; 1 place pour 25 m<sup>2</sup> d'activité tertiaire à l'exception des commerces